

## **Cher Emploi Animation**

216 rue Louis Mallet

18000 Bourges

Email: cher.emploi.animation@profession-sport-loisirs.fr

Tel: 02 48 20 62 33



# **Droits, rémunération et temps de travail : Maîtriser les fondamentaux du statut de salarié dans les métiers du sport et de l'animation.**

**Date : 13 et 14 avril 2026 matins**

**Durée : 7 heures (2 demi-journées)**

**Modalités :**

*Formation en présentiel*

**Lieu**

Cher Emploi Animation

Salle 1

216 rue Louis Mallet, 18 000 Bourges

**Limite d'effectifs 15 participants**

**Description du programme :**

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels du sport et de l'animation de mieux comprendre leur statut et leurs droits en tant que salariés. Elle apporte les connaissances essentielles pour se repérer dans le droit du travail et gagner en autonomie dans un secteur marqué par des conditions d'emploi spécifiques (temps partiel, contrats saisonniers, pluriactivité).

*Les participants apprendront à lire et comprendre leur fiche de paie, à identifier les éléments de leur rémunération, à connaître les règles applicables en matière de congés, d'absences et de temps de travail, ainsi qu'à comprendre le fonctionnement des conventions collectives du sport et de l'animation. La formation aborde également les droits et obligations du salarié, ainsi que les interlocuteurs et ressources utiles en cas de question ou de difficulté.*

*À l'issue de la formation, les salariés seront en mesure de sécuriser leur parcours professionnel et les pratiques RH des structures employeuses.*

**Profils des stagiaires :**

**Salariés qui dépendent de la convention collective nationale du sport ou de l'animation (Eclat)**

*Educateurs sportifs ; Animateurs socio-culturels ; Agents de développement ; ...*

**Prérequis**

**Pas de prérequis nécessaires**

## Objectifs pédagogiques

### Les buts de la formation

- **Permettre aux salariés du sport et de l'animation de comprendre leur statut professionnel** et le cadre légal dans lequel ils exercent.
- **Rendre les participants autonomes** dans la lecture et la compréhension de leur fiche de paie (heures, primes, indemnités, cotisations).
- **Donner les clés** pour connaître les obligations en matière de congés, d'absences, de temps de travail et de repos, y compris dans des situations spécifiques (temps partiel, saisonnalité, contrats courts).
- **Expliquer le rôle et le contenu des conventions collectives** applicables aux secteurs du sport et de l'animation, et savoir où trouver l'information utile.
- **Sécuriser les parcours professionnels** en aidant les salariés à identifier les bons interlocuteurs et les démarches à effectuer en cas de question.
- **Renforcer une relation employeur-salarié plus sereine et plus transparente** en favorisant un dialogue plus équilibré et en professionnalisant la gestion des ressources humaines.

### Les compétences que le salarié va acquérir à l'issue de la formation :

- **Être capable d'identifier son statut et son type de contrat de travail** (CDI, CDD, contrat saisonnier, temps partiel, intermittent) et les droits associés.
- **Savoir lire et expliquer les principales rubriques d'une fiche de paie**, notamment les heures travaillées, les éléments de rémunération, les cotisations sociales et les congés payés.
- **Être capable de calculer et vérifier ses droits à congés** (congés payés, jours fériés, absences autorisées) en fonction de son contrat et de son temps de travail.
- **Identifier la convention collective applicable à son activité** dans le sport ou l'animation et en extraire les informations essentielles (classification, rémunération, temps de travail...).
- **Être capable d'appréhender les règles de base du temps de travail et du repos**, y compris dans des situations spécifiques au secteur (plannings variables, travail le week-end, saisonnalité).
- **Savoir identifier les interlocuteurs et ressources compétentes** (employeur, représentants du personnel, inspection du travail, organismes sociaux) en cas de question.
- **Être capable d'adopter les bons réflexes pour faire valoir ses droits** de manière appropriée et constructive dans la relation de travail.

## Contenu de la formation

### Accueil et introduction

- Présentation de la formation et des objectifs
- Présentation du statut de salarié (lien de subordination, rémunération)
- Tour d'horizon des sources du droit du travail

### Convention collective du sport et de l'animation

- Rôle des conventions collectives
- Présentation des principales conventions du secteur (sport, ECLAT, etc)
- Rechercher une information dans une convention collective
- Classification, coefficients et salaires minimums
- Où trouver l'information fiable ?

# Cher Emploi Animation

216 rue Louis Mallet

18000 Bourges

Email: cher.emploi.animation@profession-sport-loisirs.fr

Tel: 02 48 20 62 33



## Comprendre son statut et son contrat de travail

- Droits et obligations du salarié et de l'employeur
- Les différents types de contrats dans le secteur (CDI, CDD, CDD saisonnier, contrats d'engagement, temps partiel)
- Mentions obligatoires du contrat de travail
- Période d'essai, renouvellement, fin de contrat
- 

## Temps de travail, congés et absences

- Temps de travail effectif, temps de repos
- Travail le week-end, en soirée, en période scolaire / vacances
- Acquisition et prise des congés payés
- Jours fériés, absences autorisées, arrêts maladie

## Lire et comprendre sa fiche de paie

- Structure d'une fiche de paie
- Heures travaillées, heures complémentaires et supplémentaires
- Primes, indemnités, avantages
- Cotisations sociales : à quoi servent-elles ?
- Le PAS
- Congés payés et indemnités de fin de contrat

## Dialogue social et sécurisation des parcours

- Entretiens professionnels et formation
- Dialogue avec l'employeur : les bonnes pratiques à adopter
- À qui s'adresser en cas de question

## Bilan, évaluation et clôture

- Synthèse des points clés
- Évaluation des acquis (quiz de fin de formation)
- Questions / réponses
- Remise et envoi de ressources pratiques (liens, documents, contacts)

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

*Corinne DEPARDIEU Directrice CHER EMPLOI ANIMATION, GE BERRY SPORT ET ANIMATION, GEIQ*

*Sonia GRISSA Gestionnaire RH, paye et conseil en droit social*

*Débora GAUTHIER Gestionnaire RH, paye et comptabilité*

# **Cher Emploi Animation**

216 rue Louis Mallet

18000 Bourges

Email: cher.emploi.animation@profession-sport-loisirs.fr

Tel: 02 48 20 62 33



## **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation.
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition par mail de documents supports à la suite de la formation.

## **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

## **Modalités d'obtentions**

Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'un certificat de réalisation de formation.

## **Conditions financières**

**15€** par salarié pour les adhérents de CHER EMPLOI ANIMATION ou des Groupements d'employeurs Berry sport et Berry Animation

**45€** pour les non adhérents